

L E

Naturaliste Canadien

Vol. II.

Québec, MARS, 1870.

No. 4.

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES OISEAUX.

(Continué de la page 67).

L'oiseau, à première vue, se distingue de toutes les autres classes d'animaux. L'absence de mamelles, son oviparité, tout son corps porté seulement sur les deux membres postérieurs, les membres antérieurs convertis en ailes, enfin les plumes qui le recouvrent de toutes parts, enlèvent toute possibilité de le confondre avec des espèces d'autres classes. L'oiseau est fait pour voler, dit le proverbe, et, bien que les insectes, quelques poissons, et même des mammifères jouissent aussi de cette faculté, on peut dire qu'à proprement parler, le vol n'appartient qu'à l'oiseau. Seul, l'oiseau est capable de parcourir de grandes distances dans les airs sans se reposer, seul il y peut demeurer suspendu des journées entières ; l'air, voila l'élément, voila le milieu, voila l'habitat de l'oiseau !

L'oiseau est rangé parmi les vertébrés, par ce que comme l'homme, le cheval, etc., toute sa charpente osseuse se rattache à un axe principal, qu'on nomme la colonne vertébrale ; cependant, les vertèbres ou anneaux qui composent cette colonne, au lieu d'être articulées les unes aux autres dans toute leur étendue, comme chez les mammifères, sont immobiles et soudées dans leur plus grande partie, pour donner un point d'appui inflexible aux ailes ; il n'y a qu'au cou et auprès du coccix qu'elles sont mobiles, pour per-